

ILE-DE-FRANCE



## REGLEMENT CHAMPIONNAT ILE-DE-FRANCE

**LES 26,27,28,29 MAI 2022**

Afin de maintenir un objectif sportif pour tous ceux qui le souhaitent, il est proposé aux Etablissements équestres de mettre en place un Championnat Régional Poney et Club ainsi qu'un Master Poney au cours du mois de mai les 26, 27, 28, 29.

Ce Championnat Club, Poney et Master Poney est réservé aux cavaliers titulaires d'une licence compétition en Ile de France ou résidant en Ile de France.

En fonction du nombre d'engagés le 16/05/2022 les Championnats et les Masters pourront être ouverts aux cavaliers hors Ile de France.

Divisions et Indices proposés dans le Championnat et Master Régional :

Poney 4, Poney 3, Poney 2, Poney 1, Poney Elite, Poney E3, Poney E2, Poney E1, Poney E Elite, As 2d, As 1, As élite (b,c,d )

Club 4, Club 3, Club 2, Club 1, Club élite

Les premiers jours sont coefficient 0,75 (épreuve vitesse), les deuxièmes jours coefficient 2 et les épreuves par équipe sont coefficient 2.

Engagements :

Prix de l'engagement individuel Club et Poney : 28€

Prix de l'engagement du championnat Club et Poney : 56€

Prix de l'engagement épreuve Master Poney : Master Poney = 1 épreuve 28€

Pour concourir au Master poney et être présent au classement il faut participer aux 2 épreuves

L'engagement est individuel (1 le samedi et 1 le dimanche)

Prix de l'engagement par équipe Club et Poney : 80€

**Les engagements terrains ne seront pas autorisés.**

*Le fait de s'engager autorise expressément l'organisateur à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers, en tout ou partie, en nombre illimité, en tous formats, sur tous supports connus actuellement ou à venir et par tous les moyens actuels ou à venir notamment sur tous sites internet.*

*Le casque aux normes en vigueur, avec jugulaire attachée et ajustée, est OBLIGATOIRE pour tout cavalier à poney ou à cheval dans l'enceinte du concours.*

ATTENTION : la date de clôture des engagements est fixée **au 16/05/2022** mais la date limite d'annulation d'engagement est fixée **au 15/05/2022**. Au-delà de cette date, l'engageur ne pourra prétendre à aucun remboursement de la part de l'organisation.

### **PARTICIPATIONS CAVALIERS**

Chaque cavalier peut participer à plusieurs épreuves CHAMPIONNAT ou MASTER mais :

- Il ne peut prétendre qu'à un seul titre (classement CHAMPIONNAT ou MASTER Ile de France) sur la durée du CHAMPIONNAT ou MASTER dans une même discipline en individuel.
- Il peut également prétendre à un titre CHAMPIONNAT ou MASTER en équipe dans une même discipline.
- Les CHAMPIONNATS ou MASTER Poney et Club sont indépendants : un cavalier peut donc prétendre à un classement CHAMPIONNAT ou MASTER en Poney et en Club.
- Un cavalier peut prétendre à 1 classement CHAMPIONNAT ou MASTER en individuel dans le même indice Poney si Poney de taille différente (donc un couple cavalier/poney différent).

#### Exemples :

- CSO : Poney 1B et Poney 1C : peut prétendre aux 2 classements CHAMPIONNAT si 2 poneys différents.
- CSO : Poney 2B et Poney 1B : ne peut prétendre aux 2 classements CHAMPIONNAT ou MASTER (mais peut concourir). Le classement Poney 1B sera retenu pour le classement CHAMPIONNAT.
- CSO : Poney 2B et Club 2 individuel et CSO équipe : peut prétendre aux 2 classements CHAMPIONNAT
- CSO Club 1 individuel, CSO Club 1 par équipe.

**Si un cavalier est engagé dans plusieurs épreuves d'une même discipline, c'est la participation dans l'indice le plus élevé (hors épreuves équipes) qui sera retenue pour le classement du Championnat ou Master Ile de France.**

**Si un cavalier est engagé plusieurs fois dans la même épreuve, il doit annoncer avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite prétendre au classement du Championnat ou Master Ile de France (par mail à l'adresse [events@amc-concours.fr](mailto:events@amc-concours.fr)).**

### **PARTICIPATIONS PONEYS/CHEVAUX**

**Le nombre de tour par cheval est limité à 3 par jour.**

*Le changement de cheval réglementaire est autorisé uniquement sur la 1<sup>ère</sup> étape. (Pour les épreuves se déroulant sur 2 jours) Les cavaliers doivent obligatoirement participer aux 2 étapes avec le même cheval pour les épreuves championnat et Master.*

## **BAREMES CSO INDIVIDUEL**

Judi 26 mai et vendredi 27 mai 2022

Epreuves Club,4, 3, 2, 1, élite

- **1<sup>ère</sup> étape**

Barème A au chrono

Remise des prix à l'issue de chaque épreuve. *Pour les 8 premiers*

Le classement provisoire s'établit donc par les points et le temps.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné il sera pénalisé de 20 points pour repartir dans la 2<sup>ème</sup> étape.

- **2<sup>ème</sup> étape**

Temps différé.

L'ordre de départ du 2<sup>ème</sup> jour sera établi par rapport aux résultats de la veille (dans l'ordre inverse du classement de la veille)

Remise des prix à l'issue de l'épreuve. *Pour les 8 premiers*

- **Podium CHAMPIONNAT et MASTER**

Uniquement pour les cavaliers de l'Ile de France.

Le classement final du Championnat Ile de France est établi en totalisant l'ensemble des points des 2 étapes. C'est le score le moins élevé et qui a le meilleur chronomètre de la 2<sup>ème</sup> phase du 2<sup>ème</sup> jour qui détermine le meilleur classement.

## **CHAMPIONNAT PAR EQUIPES**

### **Championnat régional par équipes (une seule étape)**

Samedi 28 mai 2022

CATEGORIE:

Poney 4, Poney 3, Poney 2, Poney 1

Club 4, Club 3, Club 2, Club 1, Club élite

Equipes de 3 ou 4 couples (possibilité d'engager un cheval de réserve)

Le classement final du Championnat par équipe est établi en totalisant l'ensemble des 3 meilleurs scores en points et en temps de l'équipe.

Remise des prix à l'issue de chaque épreuve. *Pour les 4 premières équipes*

- **Podium CHAMPIONNAT**

Uniquement pour les cavaliers de l'Ile de France.

Les 3 meilleures équipes en termes de points et de temps

## **CHAMPIONNAT MASTER PONEY**

Samedi 28 mai et dimanche 29 mai 2022

CATEGORIE : PONEY AS, 4, 3, 2, 1 et ELITE, Poney E3, E2, E1 E Elite

Samedi 28 mai

Barème A au **chrono**

Remise des prix à l'issue de l'épreuve **pour les 8 premiers**

Dimanche 29 mai

Barème à temps différé

L'ordre de départ du 2<sup>ème</sup> jour sera établi par rapport aux résultats de la veille (dans l'ordre inverse du classement de la veille.)

Remise des prix à l'issue de l'épreuve **pour les 8 premiers**

- **Podium MASTER**

Uniquement pour les cavaliers de l'Île de France

Le classement final du Master est établi en totalisant l'ensemble des points des 2 étapes.

C'est le score le moins élevé et qui a le meilleur chronomètre de la 2<sup>ème</sup> phase du 2<sup>ème</sup> jour qui

Détermine le meilleur classement.

## **CHAMPIONNAT MASTER EN INDIVIDUEL**

Dimanche 29 mai

CATEGORIE :

Poney AS, 4, 3, 2, 1 et élite (une seule étape)

Barème à temps différé

Remise des prix à l'issue de l'épreuve pour les 8 premiers

- **Podium MASTER Individuel**

Uniquement pour les cavaliers d'Île de France

Le classement final du Master, s'établi en prenant le score le plus faible en points et le chronomètre le plus rapide.